

REUNION DU Comité Directeur

LE 01 FEVRIER 2023

A 18 H 30

PRESENTS CTRM :

Sébastien BOTTIN, Président du CTRM

Daniel SALOMON, Secrétaire Général du CTRM

Karine MAVINGA, Membre du CD

Rémi FAURI, DRA du CTRM

Jérôme LARTET, membre du CD

Catherine SAINTE ROSE, membre coptée du CD

Vincent ESOR, membre du CD

Absents :

Hélène PANCALDI, membre du CD

Gabriel GERNER, membre du CD coopté

Gaétan SANCHEZ, membre du CD

Présents hors C.D. :

Antoine MENARDEAU CTC

Ugo TAUPIER, CTR er

Maxime MILLET directeur en charge des territoires à la FFR
Frédérique POMAREL Directeur
Technique outre-mer

Le quorum pour la tenue du Comité Directeur étant atteint, ce Comité Directeur peut délibérer.

9 présents du C.D. sur 11.

Ordre du jour :

1. ACCUEIL DU PRESIDENT

ACCUEIL DU PRESIDENT

Mot de bienvenue.

Le bilan est pratiquement prêt, nous pourrons prévoir l'AG financière prochainement.

LA date définitive sera fixé lors du prochain CD.

Frédérique POMAREL Directeur Technique outre-mer

Cela faisait un petit moment que je n'étais pas venu en Martinique.

Choix donner aux financements des actions plutôt qu'aux déplacement.

Je suis venu prendre un peu le pouls du rugby en Martinique.

Echange avec les clubs lundi 30 janvier, réunion un peu tendue avec certains clubs.

Il serait bon que ce soient des élus du comité directeur de la FFR qui viennent aussi vous voir.

Mettre en œuvre une stratégie fédérale et locale.

Débuts difficiles des techniciens.

Alexis Grosset les suit en permanence.

Les clubs sont plutôt satisfaits du travail des techniciens.

Incompréhension souvent entre les techniciens et la hiérarchie. Mise au point à faire.

Les taches des techniciens sont listées dans leur lettre de mission.

Les taches des techniciens sont orientées essentiellement pour les jeunes, pour les écoles de rugby, les féminines. Ils font parti de ces commissions, mais n'en sont pas les pilotes et responsable.

Trois commissions régaliennes :

Discipline,

Médicale,

Arbitrage.

Les techniciens sont des animateurs des commissions.

On doit faire des choix par défaut, par manque de bénévoles.

On peut avoir des membres dans les commissions qui ne sont pas forcément licenciés FFR, mais qui ont les compétences requises.

Les CTC doivent accompagner les élus.

La commission féminine doit mettre en place des actions pour développer le rugby féminin. La réflexion sur la compétition est accessoire.

Maxime MILLET directeur en charge des territoires à la FFR.

Venu pour faire état des lieux. Accompagnement du CTRM.

Mettre en œuvre le projet fédéral.

Le POS n'est utilisé que par les techniciens.

Je m'occupe des financements pour les territoires.

Faire un point avec le CD et nous accompagner.

Mettre en place des projets associatifs de club. Il faudrait mettre en place une commission pour cela.

Une commission est un outil de travail.

Demander à Antoine de mettre en place un projet associatif de club, n'est pas la bonne chose à faire. Il doit être accompagné par un ou des élus. Il est indispensable d'avoir un appui en binôme.

Légitimée de la technique et de l' élu.

Label club engagé.

Les comités outre-mer, sont à peu près au même niveau de dépense par licencié.

La question est de savoir si c'est suffisant ou non, au vu des coûts de déplacements.

Président :

Nous avons mis à disposition des clubs Sandra et Daniel pour la constitution des dossiers ANS.

La commission féminine peut faire des demandes directes de financement auprès de l'ANS.

Correction à prévoir en fin de saison pour la commission féminine.

Les calendriers pourraient être validés en septembre. Mais cela est loin d'être évident.

Le POS a été revu et élaguée avec les techniciens et transmis à la FFR. 19 fiches priorisées.

Le CTL ne doit pas imposer ses choix pour la Martinique.

Jérôme :

Formation des arbitres, c'est aux clubs de se rapprocher du DRA.

Rémi :

Manque d'arbitres, demande dérogation pour ceux qui ont un âge important.

Les débuts de saisons sont très difficiles, car nous n'avons pas les nombres d'équipes etc.. C'est une résultante du manque d'effectif.

Nous avons énormément de difficulté à prévoir les calendriers.

Karine :

Attend la mise en place de la plateforme de communication pour validation des décisions.

Antoine :

Présence de certaines féminines dans la commission féminine, qui ne viennent que pour les problèmes de calendrier.

Ugo :

Les féminines ne doivent pas être à part, car elles sont présentes dans toutes les catégories.

Nous avons un cadre défini par la FFR, nous devons nous y tenir.

Fin de la séance à 21 h 00.

